

Sophie Lionnet, esclave d'un couple musulman à Londres qui l'ont assassinée et brûlée

écrit par Chris2a | 20 décembre 2017

Assassinée par le couple Medouni-Kouider

Un esclavage qui a mal tourné...

Sophie Lionnet avait 21 ans. Elle était jeune fille au pair à Londres. Elle a été retrouvée assassinée et brûlée après avoir été traitée en esclave par un couple musulman franco-algérien : Ouissem Medouni, 40 ans, et Sabrina Kouider, 34 ans.

■ Caroline Parmentier
caroline.parmentier@present.fr

Mardi 12 décembre lors d'une audience technique à quelques mois de leur procès prévu en mars 2018, Ouissem Medouni n'a pas été présenté à la Cour et Sabrina Kouider a été auditionnée depuis sa prison par vidéoconférence. Elle n'a pas annoncé si elle souhaitait plaider « coupable » ou « non coupable », une étape importante en droit britannique car la procédure de jugement n'est pas la même selon ce que plaide l'accusé. En plus de l'inculpation initiale pour meurtre, le couple pourrait aussi être accusé d'avoir tenté d'entraver le travail de la justice en brûlant le corps de leur nounou.

Vers 18 h 30 le 20 septembre dernier, la

police de Londres reçoit un appel en provenance du très chic quartier de Wimbledon. Les voisins s'inquiètent : une épaisse fumée blanche, à l'odeur nauséabonde, s'échappe du jardin d'une propriété. Les agents se présentent au 164, *Pulborough Road*. Ils tombent alors sur une scène d'horreur : un homme est en train de brûler un corps derrière sa maison. C'est celui de la jeune fille au pair française, Sophie Lionnet. Bien que pris sur le fait, Medouni nie les faits.

Ce Franco-algérien de 40 ans vit là avec sa compagne, Sabrina Kouider, 34 ans et leurs deux garçons de neuf et six ans. Pendant 18 mois, leur baby-sitter va vivre

l'enfer. Exploitée, insultée, battue et affamée, sans rien dire de son calvaire à ses parents restés en France. En janvier 2016, Sophie avait choisi de s'installer à Londres pour apprendre l'anglais. Ses messages se faisaient de plus en plus rares, ce qui inquiétait ses proches qui étaient loin de soupçonner ce qu'elle endurait. A Noël 2016, elle veut rentrer chez elle mais elle ne peut pas le faire parce qu'elle n'a pas été payée et que sa famille, modeste, ne peut financer le voyage. Ses employeurs ne la laisseront jamais repartir.

Sophie était exploitée et maltraitée en mode « esclavage moderne » par ce couple de musulmans : elle était chargée des enfants, de la nourriture, du ménage et n'avait jamais le droit de sortir seule sans son employeuse, Sabrina Kouider.

L'affaire a provoqué une vive émotion dans le milieu des jeunes au pair, employés par des familles résidant à l'étranger. Sur les réseaux sociaux, Sophie Lionnet est devenu le symbole de la dérive de ce genre d'expérience qui se veut



enrichissante et riche d'échanges culturels : « Au pair ne signifie pas esclave. » Il faut en effet l'expliquer encore à certaines communautés. Comme à ce couple des Emirats arabes unis vivant à Garches, condamné à des peines avec sursis en novembre dernier pour avoir réduit en esclavage une petite indonésienne. Ou à ce couple de Congolais lui aussi condamné à du sursis à Versailles pour avoir exploité pendant quatre ans une petite cousine qu'il avait fait venir de Brazzaville. L'excuse de la coutume sans doute.

Coup de chapeau à Caroline Parmentier (Présent) pour ce superbe article que nous nous faisons le plaisir de relayer. Que font donc les associations subventionnées pour lutter contre l'esclavage musulman moderne ?

Assassinée par le couple Medouni-Kouider

Un esclavage qui a mal tourné...

Sophie Lionnet avait 21 ans. Elle était jeune fille au pair à Londres. Elle a été retrouvée assassinée et brûlée après avoir été traitée en esclave par un couple musulman franco-algérien : Ouissem Medouni, 40 ans, et Sabrina Kouider, 34 ans.

■ **Caroline Parmentier**
caroline.parmentier@present.fr

Mardi 12 décembre lors d'une audience technique à quelques mois de leur procès prévu en mars 2018, Ouissem Medouni n'a pas été présenté à la Cour et Sabrina Kouider a été auditionnée depuis sa prison par vidéoconférence. Elle n'a pas annoncé si elle souhaitait plaider « coupable » ou « non coupable », une étape importante en droit britannique car la procédure de jugement n'est pas la même selon ce que plaide l'accusé. En plus de l'inculpation initiale pour meurtre, le couple pourrait aussi être accusé d'avoir tenté d'entraver le travail de la justice en brûlant le corps de leur nounou.

Vers 18 h 30 le 20 septembre dernier, la

police de Londres reçoit un appel en provenance du très chic quartier de Wimbledon. Les voisins s'inquiètent : une épaisse fumée blanche, à l'odeur nauséabonde, s'échappe du jardin d'une propriété. Les agents se présentent au 164, *Pulborough Road*. Ils tombent alors sur une scène d'horreur : un homme est en train de brûler un corps derrière sa maison. C'est celui de la jeune fille au pair française, Sophie Lionnet. Bien que pris sur le fait, Medouni nie les faits.

Ce Franco-algérien de 40 ans vit là avec sa compagne, Sabrina Kouider, 34 ans et leurs deux garçons de neuf et six ans. Pendant 18 mois, leur baby-sitter va vivre

l'enfer. Exploitée, insultée, battue et affamée, sans rien dire de son calvaire à ses parents restés en France. En janvier 2016, Sophie avait choisi de s'installer à Londres pour apprendre l'anglais. Ses messages se faisaient de plus en plus rares, ce qui inquiétait ses proches qui étaient loin de soupçonner ce qu'elle endurait. A Noël 2016, elle veut rentrer chez elle mais elle ne peut pas le faire parce qu'elle n'a pas été payée et que sa famille, modeste, ne peut financer le voyage. Ses employeurs ne la laisseront jamais repartir. Sophie était exploitée et maltraitée en mode « esclavage moderne » par ce couple de musulmans : elle était chargée des enfants, de la nourriture, du ménage et n'avait jamais le droit de sortir seule sans son employeuse, Sabrina Kouider.

L'affaire a provoqué une vive émotion dans le milieu des jeunes au pair, employés par des familles résidant à l'étranger. Sur les réseaux sociaux, Sophie Lionnet est devenu le symbole de la dérive de ce genre d'expérience qui se veut



enrichissante et riche d'échanges culturels : « Au pair ne signifie pas esclave. » Il faut en effet l'expliquer encore à certaines communautés. Comme à ce couple des Emirats arabes unis vivant à Garches, condamné à des peines avec sursis en novembre dernier pour avoir ré-duit en esclavage une petite indonésienne. Ou à ce couple de Congolais lui aussi condamné à du sursis à Versailles pour avoir exploité pendant quatre ans une petite cousine qu'il avait fait venir de Brazzaville. L'excuse de la coutume sans doute.